

Chronique Mariale Internationale

QU'ELLES SE MULTIPLIENT !

"L'Apostolat de la Prière" a proposé à ses membres, comme intention générale du mois de mai, de prier spécialement pour la diffusion des congrégations de la sainte Vierge.

Heureuse inspiration qui a reçu un accueil sympathique à notre Sanctuaire Marial. "Que les congrégations de Marie pénètrent partout où c'est possible, dans nos maisons d'éducation et dans nos paroisses."

Longue vie surtout à celle de Notre-Dame de Québec, la plus ancienne de toute l'Amérique et une des plus anciennes du monde, qui vient de célébrer le 260^e anniversaire de sa fondation !

LA CAUSE DE BERNADETTE

Introduite en Cour de Rome, la cause de béatification et de canonisation de Bernadette se poursuit activement. En janvier 1916, Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, a chargé une commission canonique diocésaine de recueillir les témoignages des contemporains de Bernadette, et, le 27 février dernier, la Sacrée Congrégation des Rites s'est assurée, conformément au décret d'Urbain VIII, que la Vénérable Marie-Bernadette Soubirous, des Soeurs de la Charité de Nevers, n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun culte. Cette enquête préalable entre, avec l'examen des écrits, dans les conditions préliminaires de la Cause, dont la phase décisive commencera avec l'examen des vertus héroïques pratiquées par la Voyante de Lourdes, notamment durant les dernières années de sa courte existence, qu'elle passa au Couvent de Nevers.

Espérons que le décret de Béatification ne se fera pas trop attendre.